

Réf: Dossier N° : 57125

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LES CONSTRUCTIONS IVOIRIENNES » en abrégé «L.C.I PLUS »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE RUE 12 AVENUE 17, 11 BP
1507 ABIDJAN 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Novembre 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Novembre 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LES CONSTRUCTIONS IVOIRIENNES » en abrégé «L.C.I PLUS ».

Objet: L'acquisition, la vente, la prise en bail de tous immeubles et biens immobiliers ; La mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles situés en COTE D'IVOIRE, et en tous pays étrangers. L'édification de toutes constructions sur ces terrains. La réalisation de tous programmes immobiliers, de tous projets d'infrastructures immobilières, d'aménagements de sites, et de routes. La promotion immobilière. Et pour la réalisation de l'objet social : L'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédit, emprunts de toute somme en Côte d'Ivoire et à l'étranger et l'octroi de prêt ; La prise de participation dans toute société existante ou à créer ;

Et généralement, toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation dès lors que ces actes et opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cent (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE RUE 12 AVENUE 17, 11 BP
1507 ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur KHALIL JAMAL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30397 du 23/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27283 du 23/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

